

# L'Assemblée générale

# Chères voisines, chers voisins du Bourg

L'assemblée générale annuelle traditionnelle du syndicat de quartier de Pessac-Bourg devait se tenir le samedi 4 avril 2020 comme d'habitude au centre culturel et associatif Jean Eustache avec sa présentation visuelle commentée suivie de la préparation des questions aux élus reçus pour y répondre. Le tout clos par un apéritif convivial et un repas au restaurant pour les personnes inscrites.

La crise sanitaire en aura décidé autrement. En l'absence de locaux et des moyens techniques adaptés, il n'était possible que de faire une assemblée générale virtuelle sur la base des documents transmis au Conseil d'Administration et des journaux de quartier déjà publiés – elle prendra donc la forme d'un bilan à présenter à nos nouveaux élus municipaux lors d'une rencontre à venir. Des extraits en sont fournis à nos adhérents dans ce numero spécial de notre journal de quartier. Nous y joignons un bel article de Jean-Pierre FAURIE —de l'association « les Passeurs de mémoire »— relatif à l'histoire du marché de Pessac, le marché Bourrec.

Vivement le retour d'une vie « normale » , à visages découverts , aux gestes amicaux habituels et la reprise de nos activités !! Voilà des vœux pour l'année nouvelle . Prenez soin de vous; prenez soin des vôtres; prenez soin des autres !

> Le Président, Dominique LESTYNEK Et son Conseil d'Administration

# **SOMMAIRE**

1) Extrait du compte rendu de l'Assemblée générale

2) Histoire du marché Bourrec





# DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Par Dominique LESTYNEK

\* Voir en dernière page nos activités régulières ... actuellement suspendues

# LES ACTIVITES PONCTUELLES:

1) ▼ <u>La présente feuille d'information</u>. Elle est distribuée dans toutes les boîtes aux lettres accessibles du quartier et le cas échéant aux membres des clubs; elle paraît 2 ou 3 fois par an selon l'actualité et les disponibilités des rédacteurs,.

L'équipe de rédaction se réunit donc trois ou quatre fois l'an pour faire ce travail très conséquent :

- Rassembler les informations concernant la vie de la cité et préciser le contenu de nos relations avec les administrations.
- Collecter les observations et les demandes des habitants (orales, écrites, électroniques...)
- Informer sur la vie de nos clubs et de nos activités,
- Rédiger et illustrer le « journal » ( responsable René Cancian)
- Correction après relecture ;
- Tirage final d'environ 1300 exemplaires auprès du service imprimerie via la vie associative.
- Les membres du bureau effectuent la distribution, chacun dans le secteur qui lui est affecté.

Tous les habitants reçoivent un exemplaire en couleur dans leur boîte aux lettres.

Le journal est inséré sur le site internet de la Fédération des syndicats et comités de quartiers à la rubrique « quartiers » — « pessac-bourg »

- 2) ▼ Un goûter musical annuel dans le cadre de «musique dans les quartiers» subventionné par la direction de la culture qui devait avoir lieu cette année le 6 juin avec la formation « Césanélà» qui donne satisfaction à tous les convives depuis plusieurs années, a été annulé. A été demandé à la direction de la culture le report de ce «crédit» pour conduire une recherche sur l'évolution du centre de Pessac depuis la Révolution au travers de cartes aériennes et de cadastres anciens notamment. La réponse a été favorable.
- 3) ▼ Quatre vide-greniers étaient prévus en 2020, comme chaque année : les dimanches 29 mars (place), 17 mai (place), 5 juillet (place), 13 septembre (place)

Ils sont organisés par SYLVIE tél.: 06 72 43 90 38. Ils ont tous été annulés du fait des contraintes sanitaires. C'est un manque de recettes qui va fortement dégrader notre situation financière. Actuellement seul le site des places de la Vème République et de la Liberté a été conservé. En effet les contraintes sur le site de Bellegrave depuis les constructions des nouvelles salles de sport sont trop importantes.

Les vide-greniers du syndicat de quartier de Pessac-Bourg couvrent les trois composantes du développement durable :

- Aspect économique : marché occasionnel, espaces publics utilisés, objets d'occasion, prix généralement faibles , négociation directe, bénéfices finançant les activités gratuites des associations organisatrices.
- Aspect social affirmé: une association humanitaire de Pessac le cas échéant invitée gracieusement, développement du lien social, animation du centre-ville redevenu lieu d'échanges et de convivialité, plaisir de chiner ou simplement de regarder, petit déjeuner d'accueil offert aux exposants.
- Aspect environnemental: recyclage des objets, économie de matières premières, diminution des déchets, étal rudimentaire de vente, activité ouverte à tous même aux enfants (inscrits par leurs parents) qui vendent les objets qui ne sont plus de leur âge....

**4)** ▼ Des « <u>balades</u> » culturelles et historiques dans le quartier : la dernière devait avoir lieu au mois de juin à la découverte notamment du domaine Forestier et, quand il reste du temps, du vivier du Madran. Deux sites extraordinaires à découvrir lors de la balade-découverte « sur les pas du Pape Clément V ». Elle a été annulée compte tenu des contraintes sanitaires.

Le Domaine Forestier [dont le propriétaire est M. Guimberteau] est donc un lieu de visites patrimoniales.

Ce domaine privé a été vers la fin du XIIème siècle la villégiature préférée de Bertrand de Goth archevêque de Bordeaux devenu Pape sous le nom de Clément V en 1305.

La « fontaine du Pape » construite au pied de l'ancien Castéra de Pessac décrit par Léo Drouyn, a été restaurée grâce à notre soutien. Nous participons aussi à la commission patrimoine de la ville et à l'association locale des Passeurs de mémoire.

- 5) ▼ Participation à des animations municipales (Calendrier culturel ; journées du patrimoine...)
- 6) ▼ <u>Contribution matérielle</u> au Téléthon (avance de trésorerie l'an passé et prêt de la salle d'activités du quartier pour ses réunions préparatoires).
- 7) ▼ Contribution financière au 4L Trophy ; 200 € en faveur d'un équipage de deux jeunes Saint-Cyriens méritants (dont l'un habite notre quartier) comprenant une partie «humanitaire» dans les pays traversés.

# LA DEFENSE DES INTERÊTS

# LA DEFENSE INTERNE DU SYNDICAT

Il s'agit de défendre le syndicat contre les dysfonctionnements de la vie associative qui prospèrent encore.

# LA DEFENSE DES INTERÊTS DE QUARTIER

Dans les derniers dossiers traités on trouve beaucoup de questions liées à l'urbanisme en passant de la ville subie à la ville choisie et à la circulation prenant en compte les déplacements doux et non polluants : il s'agit en définitive de la <u>défense du cadre de vie des habitants</u>

# Respecter l'identité du Bourg

# L'identité du Bourg:

des éléments historiques et géographiques : Une carte du XVIIIème siècle montre l'état du Bourg avec son église et quelques demeures à proximité. Le village voisin le plus important était Le Poujeau. Il en émerge

Le domaine Forestier actuel (lieu de villégiature du Pape Clément V)

et la chartreuse (demeure de Jacques Ellul) bordée sur l'avant par le ruisseau le Madran avec son vivier toujours existant et constituant une zone humide à protéger au Plan Local d'Urbanisme.

### Aujourd'hui le Bourg est identifié par

- Le noyau institutionnel: mairie, église, école, gare...
- La faca de commerciale
- Le cœur du centre représenté par la Zac éponyme Le poumon du centre: ses villas avec jardins autour de ce cœur

# Conséquences:

- L'échoppe bordelaise n'est pas un modèle pessacais
- La maison de ville, nouvelle interprétation de l'échoppe, l'est encore moins (élimination de la nature visible, stationnement compromis, paysage urbain fermé...)
- La villa est le modèle pessacais qui se décline en mode collectif et individuel: paysage urbain ouvert, une nature offerte aux passants...

# La villa modèle pessacais se décline en mode individuel:

- Proximité de la trame verte et bleue
- avec jardins de devant et de l'arrière significatifs
- paysage urbain ouvert,
- une nature visible et « offerte » aux passants,
- Des constructions en recul par rapport au domaine public...
- Des retraits latéraux
- L'alignement de la séquence sur rue
- Des grilles ajourées sur un mur bahut
- Des haies végétales doublant, le cas échéant, ces grilles
- Un article de protection du code de l'urbanisme

### La villa modèle pessacais se décline aussi en mode collectif:

On peut densifier le centre tout en respectant la nature: notre modèle est la résidence «l'île Verte » un immeuble de 4 étages dans un petit parc au bord du vivier du Madran (100m), qui se conjugue avec le jardin arrière de la villa L'Escale (rue de la Paix): la complémentarité entre habitat collectif et individuel est ici parfaite dans un environnement préservé. Sur le vivier une biodiversité remarquable avec des oies de Guinée, des canards et des poissons notamment. Des fossés de drainage des eaux rappellent qu'un ruisseau est aussi l'expression d'un bassin versant.

### **Notre demande:**

Un urbanisme, une mobilité, un habitat faits sur mesure car étudiés à la parcelle en fonction des spécificités des lieux en s'insérant dans le contexte avec une vraie concertation. Non au « style » prison de Gradignan

Une visite des lieux s'impose pour indiquer à nos élus et techniciens ce que l'on ne veut plus voir.

# L'assainissement, quoique «caché », est à garantir:

- inondations par fortes pluies
- absence d'avaloirs sur les avenues André Danglade et du Pape Clément notamment.
- Idem sur une partie de la route d'Arcachon du giratoire des Ombrages à Picard.
- Les eaux pluviales dévalent donc par gravité vers les seuls avaloirs de la rue de la Paix saturés .
- Au passage les trottoirs en grave sont ruinés (maintenant bitumés!).
- Les eaux menacent d'entrer dans les propriétés longées.
- Les eaux usées jaillissent des bouches de niveau plus bas. Cette problématique n'est toujours pas réglée .
- <u>Une demande toujours actuelle : assurer au vivier du Madran</u> -autrefois alimenté par le ruisseau éponyme et depuis mis à l'égoût par la Communauté Urbaine—<u>un minimum de res-</u> sources en eau pour cette zone humide majeure du centre-ville
- La confusion apparente des eaux pluviales et usées peut révéler des déversements anormaux.

<u>Conclusion:</u> la collectivité qui a commis des erreurs (l'ancienne Communauté Urbaine, aujourd'hui LA METROPOLE) d'enfouissement des ruisseaux, mis à l'égoût, DOIT les réparer. Surtout face à l'urgence climatique!

# Secteur Le Poujeau Bellegrave

- Conforter la piste cyclable sur Nancel Pénard entre le feu et la rue du Colonel Fonk
- Poursuivre le cheminement convivial
- Rénover pour la location les maisons abandonnées
- Possibilité de construire sur terrain de BX-Métropole en fond de parcelle
- Veiller aux écoulements des eaux pluviales
- Aménager la venelle arrière qui donne sur la résidence Saint-John's
- Destiner le terrain contigu à la résidence Anthéor en jardin familial
- Passage de l'axe convivial sur les arrières du chemin de terre
- Etude de pou belles enterrées
- Réalisation de jeux enfants
- Quartier non associé au projet de salle de sports
- Réalisation d'un giratoire à l'intersection des rues Coloel Jacqui et Marcade.

Le tout dans un vrai projet global dans cette ancienne Zone d'Aménagement Concerté

# **LES MOBILITES**

# LES DEPLACEMENTS DES PIETONS : UNE PRIORITE ABSOLUE

Objectif sécurité: réduire les obstacles à «Pessac en marche » surtout sur le chemin de l'école, des services et des commerces

# Obstacles structurels (qui parfois se cumulent):

- Largeur des trottoirs
- Les poteaux support des réseaux des concessionnaires (EDF, Télécom,
- câble, fibre): taille, dispersion, non rationalisation, défiguration des vues...
- La signalétique et les boîtiers techniques
- Les constructions en limite du domaine public

# **Obstacles conjoncturels:**

- Les poubelles et la saleté du sol
- Le stationnement sur le trottoir
- Des chantiers plus ou moins déclarés...

# Solutions proposées:

- L'enfouissement ou l'effacement des réseaux (suite de l'étude et des visites
- techniques, la responsabilité des concessionnaires, la fibre...)
- Des mâts d'éclairage plus fins
- Non aux voleurs de trottoirs
- Des constructions en recul
- Des normes de réalisation des trottoirs plus réalistes (Une maman avec un enfant à la main doit pouvoir croiser une autre personne)
- Un règlement d'occupation du domaine public...

# DEPLACEMENTS EN BUS: RATIONALISER LE TRAFIC

- Promouvoir la boucle de centre-ville en utilisant la rue Curie ou Nelson Mandela délestant ainsi Roger Cohé saturée où les croisements se font à l'arrêt en fixant ainsi un sens unique de circulation des transports en commun.
- Remplacement des bus bruyants et peu confortables
- Emplacement des arrêts non satisfaisants: par ex. la liane 4 devant la pharmacie Pasteur bloquant tout passage et l'entrée de celle-ci. A implanter sur un trottoir large et abrité côté Elysée ou directement sur le pôle intermodal (qui a cette vocation), la liane 35 tournant directement sur Curie (arrêt existant)!
- Rectification du plan de voirie à l'extrémité de la rue Hermann Lemoine.
- Privilégier la desserte du pôle intermodal directement.

# LES DEPLACEMENTS EN TRAMWAY : PAS DE DEBRANCHEMENT SANS COMPENSATIONS

C'est aux conditions expresses de création de la station Ausone en lieu et place des stations Montaigne-Montesquieu et Doyen Brus ainsi fusionnées au niveau de Sciences-Po et du passage de la ligne par le pont de Naudet que le projet de débranchement vers Gradignan d'une ligne B déjà saturée serait à prendre en considération. A défaut, est proposée une ligne de tramway faisant la synthèse des deux projets soumis à la concertation à savoir CHU-Pellegrin-Talence-Gare-secteur Thouars-Gradignan, le cas échéant à partir d'un débranchement de la ligne A (en remplacement de l'arrêt partiel Pellegrin) ou encore mieux une ligne indépendante capable ultérieurement de se poursuivre vers la rive droite, gare de Cenon, sans passer dans le centre de Bordeaux, comme dans le projet initial.

# LES DÉPLACEMENTS A VELO: ASSURER LA SÉCURITÉ

Il convient de combler les solutions de continuité du réseau en particulier en achevant le réseau structurant initié par la Fédération des quartiers (piste de rocade reliant le Campus à Mérignac, piste longeant la voie ferrée à relier à la piste Salvador Allende à Cestas puis à la piste de l'ancienne voie ferrée militaire et enfin à Toctoucau, le cheminement convivial à relier à la piste de rocade au niveau des jardins familiaux au Nord et à la piste du Peugue au Sud). Et tout en assurant les connexions avec les communes riveraines.

# LES DÉPLACEMENTS EN VOITURE : APAISER LE TRAFIC

L'action de remplacement des feux tricolores —qui de fait sont des accélérateurs - par l'aménagement de giratoires a fait ses preuves pour apaiser le trafic. Il convient donc de la poursuivre notamment aux entrées du quartier comme aux carrefours Nancel Pénard-Larouillat, Nancel Pénard-Curie, Nancel Pénard-Pin Vert, Pierre Whiem-Roger Chaumet, Roger Cohé-Colonel Robert Jacqui... De même à l'entrée de gros programmes immobiliers comme l'aménagement de l'ancien stade Jean Cordier!

# LES DÉPLACEMENTS « NUMÉRIQUES »: SACRIFIER NOS PAYSAGES URBAINS ?

Le numérique est un atout incontestable surtout dans ces temps de pandémie (travail à domicile, enseignement, visioconférence, formation ...) évitant ainsi des déplacements polluants et chronophages. Mais l'installation de la fibre en aérien à la périphérie immédiate du cœur du centre ville s'est traduite par plus de poteaux en bois, en métal, voire en «plastique » avec de nombreuses boîtes techniques parfois béantes (exposées aux éléments météorologiques et donc à des dysfonctionnements) et par une multiplication invraisemblable de fils dans tous les sens sacrifiant ainsi nos paysages urbains qui sont défigurés. Là encore une programmation d'enfouissement ou d'effacement des réseaux s'impose: l'opportunité de la fibre n'a pas été saisie!

# **CONCLUSION GENERALE**

Habiter et se déplacer dans un cadre de vie préservé où la nature (re)trouve sa place dans une ville qui sait conserver son identité, tels sont les objectifs auxquels notre association de quartier souhaite coopérer.

# Naissance du marché BOURREC

Par Jean-Pierre FAURIE De l'association « Les Passeurs de mémoire » de PESSAC

Le marché Bourrec dont la renommée n'est plus à faire est devenu tellement incontournable que les Pessacais arpentent ses allées le dimanche matin sans se poser la question:

"Comment faisait-on avant? A quand remonte cet avant?

Nous allons donc tenter de répondre à cette question.

Au début du 20ème siècle, la place du Bourg voyait s'installer quelques marchands autour de son kiosque et de sa fontaine monumentale. A ciel ouvert, les chalands et les paysans qui proposaient leurs produits affrontaient les aléas climatiques, gâtant parfois la marchandise ou écourtant la durée de l'achalandage.





En mai 1928, M. Jean Gustave Cordier, négociant en vin et propriétaire du château Fanning-Lafontaine, maire de Pessac depuis 3 ans annonce la construction d'un marché couvert construit par la municipalité sans emprunt, ni impôt (article de presse de mai 1928) Situé côté sud de l'église Saint-Martin de Pessac (à droite face à la grande porte d'entrée). L'aménagement intérieur constitué de bancs en ciment va faciliter ce marché qui a lieu à cette époque le samedi.









Depuis 1841, Pessac est traversé longitudinalement par la voie ferrée qui relie Bordeaux à La Teste, puis Arcachon, ce qui va avoir un impact non négligeable sur la vie des Pessacais et la naissance du marché dominical.

# 1936 - Autorisation pour un marché dominical

M. Roger Marcade (étiquette S FIO section française de l'internationale ouvrière) devient maire de Pessac en 1935 après une campagne électorale houleuse. Sous sa mandature, un arrêté important va donner naissance au marché du dimanche.

"Pessac fut la seule ville d'Aquitaine à offrir un marché de plein air, le dimanche. Située sur la ligne "Bordeaux-Arcachon" elle était considérée comme station estivale et donc autorisée - par l'arrêté du 14 août 1936 - à "commercer" le dimanche (en contre partie les commerçants ont porte close le lundi); c'est ainsi que naquit le premier marché dominical place de la République(1), toute proche de la petite gare; les voyageurs descendaient se dégourdir les jambes et achetaient qui sa laitue, qui son poulet avant de regagner leur place dans le train." (article Sud-ouest du 23 mai 1985)

(1) En 1936, la place était connue sous le nom de Place Jean Cordier en hommage à l'ancien maire précité

# En 1938, la halle est complétée par des magasins adossés au mur sud de l'église pour un marché ouvert donc le dimanche matin.



1950 stand plaqué contre le mur de l'église



La 2ème guerre mondiale passe par là avec le temps des restrictions. L'après guerre amorce l'ère de l'automobile; M. Roger Chaumet, maire de Pessac depuis 1947, prend la décision en 1948 de transformer une partie de la halle en garage municipal.

En 1954, l'arrêt du dernier tramway sonne le début de l'engorgement du centre de Pessac par l'automobile. Comment concilier problème de circulation et marché dominical ?

En 1962, dans le marché couvert sont installés: Audebert, poissonnerie; Farges, graineterie; Keary et Lanusse, épiceries; Marquet, triperie; Moreau, volailler, Pecqueur et Thomière, boucheries.

# 1968 - Le marché s'expatrie de l'autre côté de la voie ferrée

"Un arrêté de 1968, décide d'implanter le marché de l'autre côté de la voie ferrée Avenue Pierre Wiehn. La raison invoquée ? désengorger le centre de Pessac de plus en plus livré, le dimanche, à des "embarras" inextricables de circulation." (article Sud-ouest du 23 mai 1985)

Toutefois, la halle couverte à côté de l'église continue d'accueillir jusqu'en 1975 des commerces de bouche : Pinton et Anretche, alimentation; Turmeau poissonnerie; Doumens graineterie; Malicot, boucherie; Haveau, boucherie chevaline.



1945 L'ancien chemin Razon Rue Pierre Wiehn actuelle



1961 centre vue du ciel,



1975 centre vue du ciel

# 1976 - Construction d'une halle hexagonale

M. Jean Claude Dalbos, maire de la commune depuis 1959, tente de résoudre la problématique de circulation en supprimant en mars 1976 le passage à niveau du centre ville.

La solution consiste à créer un passage pour la circulation routière au niveau de l'ancienne gendarmerie. Le passage à niveau du centre ville devient un passage piétonnier souterrain permettant ainsi sans danger d'accéder au marché Pierre Wiehn, ainsi qu'au quartier Sardine, à la nouvelle annexe postale (devenu par la suite bureau principal) et différents services administratifs qui viennent de sortir de terre dans le parc Pompidou.

Toujours en 1976, est prise également la décision de détruire la halle de l'église et de construire un nouveau marché public hexagonal et couvert, au dessus du passage piétonnier souterrain. Ce marché abritait un boucher chevalin, un charcutier et le primeur Pindia (Pinton).





1976 la gendarmerie face à l'avenue du Casino est détruite pour créer un passage inférieur sous voie ferrée, franchi par une rue nouvelle, la rue Chateaubriand.



1977 passage souterrain piétonnier



1976 marché Bourrec

La place de la Ve République est aménagée avec pour conséquence l'abattage de l'arbre qui ombrageait le marché, la modification de l'éclairage et la part belle faite à l'automobile.





place de la V République avant et après réaménagement

M. André Pujol nouveau maire de Pessac depuis 1977 se trouve confronté en 1981 au mécontentement des habitants du bourg dont certains regrettent la suppression du passage à niveau pour véhicules. La renommée du marché dominical ne se dément pas, il n'y a plus de places pour de nouveaux commerçants. Un article de presse de 1988 fait mention du marché de plein air de Bourrec, qui affiche complet depuis déjà 3 ans.

"Marché Bourrec", ce nom est acquis vraisemblablement vers 1976 lors de la création du parc administratif Pompidou sur l'ancien domaine Bourrec (voir article le portail du domaine Bourrec).



M. Jean Claude Dalbos son successeur en 1983, entreprend en 1987 de grands travaux avec la construction d'un parking souterrain avec passage inférieur pour automobiles







1990 centre vue du ciel avec nouveau passage automobile souterrain et le marché qui occupe l'intégralité de la rue Pierre Wiehn.

## 2002 - Mise aux normes du marché Bourrec

Le marché public hexagonal au dessus du passage piétonnier est détruit en 1997.

"En 2000, la nécessité de remettre aux normes européennes ce marché de plein air a incité la municipalité à requalifier l'ensemble de la zone Pompidou-Razon.

Les concepteurs du projet, Alain Rodriguez (architecte) et Annouck Debarre (paysagiste) et le bureau d'études I3C proposent de réunir les deux parcs (Pompidou et Razon) en un seul en transformant l'artère qui les sépare (24 mètres de large) et sur laquelle se tient le marché, en une large voie de promenade (voirie « modérée »). Les deux parcs vont être repaysagers (introduction d'essences nouvelles) et l'ensemble du quartier redynamisé (passage souterrain menant au quartier élargi et rénové)." (article Le Moniteur du 24 novembre 2000)

"La voiture devra accepter le partage du territoire" affiche clairement le nouveau maire M. Alain Rousset en classant l'îlot zone 30.

- L'espace dédié au marché proprement dit va bénéficier d'un traitement du sol délimitant précisément les emplacements destinés aux étals. La rue Pierre Wiehn sera fermée à la circulation pendant la durée du marché.
- Le passage souterrain venant de la mairie sera élargi et rénové"

Les travaux commencent le 10 juin 2002; le 7 avril 2003 le marché Bourrec se réinstalle sur son ancien territoire réaménagé avec 170 marchands au rendez-vous. Pendant ces quelques mois, le marché s'est tenu rue Chaumet jusqu'à l'entrée du stade.



En 2020, le marché Bourrec est toujours dans son jus de 2004 et a toujours autant de succès avec ses commerçants qui s'étalent sur 4 allées le long de l'avenue Pierre Wiehn.

En complément, sur la place de la Ve République, un marché biologique se tient le mardi matin ainsi qu'un autre exclusivement alimentaire le samedi matin.



#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### PRESIDENT

et délégué à la Fédération : Domini que LESTYNEK 05 56 45 55 51 06 89 63 61 65

#### VICE-PRESIDENTS:

Sylvie CAMACHO 06 72 43 90 38 Christiane ROUSSEAU-SIMON 0556460361 06 61 80 60 26

#### SECRETAIRES:

Armelle THULLIER 06 34 30 39 43 Jacqueline JACOB 05 56 45 36 81

#### TRESORIERE

Sylvie CAMACHO 06 72 43 90 38 Adjte: Marie-Jo.PEYRAS 06 61 93 76 59

Commission socio-culturelle: Chr.ROUSSEAU-SIMON 05 56 46 03 61 Sylvie CAMACHO 06 72 43 90 38 Jacqueline JACOB 05 56 45 36 81 Marie-Josée PEYRAS 06 61 93 76 59

#### Commission urbanisme

Dominique LESTYNEK 05 56 45 55 51 Roger COUSINET 05 56 17 75 72 Jean-Paul TIRLOY 06 83 33 34 97 Armelle THULLIER 06 34 30 39 43 Lionel KLOTZ 06 62 92 71 52 René CANCIAN 05 24 60 74 52

# Comité de rédaction du journal René CANCIAN 05 24 60 74 52

Dominique LESTYNEK 05 56 45 55 51 Janine BOUSQUET 05 56 45 88 17 Armelle THULLIER 06 34 30 39 43

### **ACTIVITES:**

# SCRABBLE CLASSIQ UE: Mme JUHEL 05 56 36 21 68

SCRABBLE DUPLI CATE

# Mme LEPIC 06 84 03 58 53

PATCHWORK: Mme JUHEL 05 56 36 21 68 Mme MAZEAU 05 56 15 32 88

# VIDE-GRENIERS Sylvie 06 72 43 90 38

#### JEUX DE CARTES:

**BELOTE**:Odile BOETSCH 06 27 75 35 53 TAROT: MmeLASFARGUES 06 47 63 19 10

#### TRICOT:

Christiane ROUSSEAU-SIMON 05 56 46 03 61

M. GAUDONNET 05 56 45 64 63

# **BOITE AUX LETTRES:**

28, Av. Roger Cohé Tél.: 05 33 48 52 42

#### **INTERNET:**

www.federation-quartierspessac.com

« Fédération »→ « quartiers »→ « pessac-bourg »

#### ADRESSE ELECTRONIQUE: quartier.pessacbourg@laposte.net

# RECAPITULATION DES ACTIVITES

# (ACTUELLEMENT SUSPENDUES)

## Activités hebdomadaires :

Scrabble traditionnel: lundi et vendredi à 14h - salle de quartier,

28 Avenue Roger Cohé 13h30 à 18h30- salle Léon Blum

Contacter Mme Lepic 06 84 03 58 53

**Patchwork**: Tous les jeudis à 14h, sauf le 3e jeudi de 10h à 17h

- salle de quartier, 28 Avenue Roger-Cohé Contacter Mme Mazeau 05 56 15 32 88 Mme Juhel 05 56 36 21 68

Tarot: Mardi à 14 h

Vendredi soir à partir de 21h - salle de quartier,

28 Avenue Roger Cohé

Contacter Mme Lasfargues 06 47 63 19 10

Richard 06 07 52 82 94

Lundi et Vendredi à partir de 19h, même salle **BELOTE** 

Odile Boetsch 07 27 75 35 53

**Tricot** Tous les mardis - salle du Poujeau, mail Mendes France -

de 13h45 à 17h30

Contacter Mme Rousseau-Simon 05 56 46 03 61

**Bridge** Mercredi à 14h30, salle de quartier, 28 Avenue Roger Cohé

Contacter M. Gaudonnet 05 56 45 64 63

#### Evènements 2020: (TOUS SUPPRIMES)

ASSEMBLEE GENERALE : le samedi 4 avril 2020, au Centre culturel et associatif Jean-Eustache Salle Jacques Ellul, 3e étage, 7 RUE DES POILUS

VIDE-GRENIERS: les dimanches 29 mars (place), 17 mai (place), 5 juillet (place), 13 sept. (place) (Contacter SYLVIE 06 72 43 90 38)

GOUTER MUSICAL: le samedi 6 juin 2020, au Centre culturel et associatif Jean-Eustache Salle Jacques Ellul, 3e étage, 7 RUE DES POILUS

BALADE DECOUVERTE découverte patrimoine local : le dimanche7 juin « sur les pas du Pape Clément » - à réserver au «kiosque», près du bureau de police. Tél.05 57 93 65 40

Vous trouverez, les feuilles d'info EN COULEURS également dans notre site internet: WWW.federation-quartiers-pessac.com

Cliquer sur « quartiers » puis sur « pessac-bourg » puis sur « Journal d'informations »

### **QU'EST-CE QUE LE SYNDICAT DE QUARTIER?**

Rappelons que notre association est ouverte à tous les habitants de Pessac centre. Elle est composée de bénévoles et œuvre dans l'intérêt des habitants auprès des administrations en participant à toutes les réunions de concertations qu'elles organisent, en soutenant certains dossiers, en répercutant les demandes et les suggestions des adhérents. Elle organise un cer tain nombre d'activités de loisirs (voir ci-

dessus) et de manifestations (videgreniers, etc). Elle dispose d'une boîte aux lettres postale sur la façade de la maison de quartier, 28 avenue Roger Cohé, et d'une boîte électronique (quartier.pessacbourg@laposte.net) pour recevoir le courrier des habitants.

Il est de l'intérêt de tous que le nombre d'adhérents soit le plus important possible ... n'hésitez pas à nous rejoindre, merci!

Le Président

À découper ou à copier et à joindre au chèque:

# **ANNEE 2021**

ADHESION OU RENOUVELLEMENT (chèque de 10 Euros à l'ordre du Syndicat de quartier de Pessac-Bourg, à envoyer (ou à placer directement dans la boîte aux lettres) à « Monsieur le Président du Syndicat de Quartier , 28 avenue Roger Cohé, 33600 PESSAC) »

□ J'adhère ☐ Je renouvelle mon adhésion

NOM: ADRESSE: N° TEL.: PRENOM:

ADRESSE COURRIEL: